Repères annuels de progression et attendus de fin d'année CE1 ECRITURE (Octobre 2018)

Les programmes de français, de mathématiques et d'enseignement moral et civique ont été clarifiés au regard de l'objectif de maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) par tous les élèves. Conçus par cycle de trois ans, ils permettent de garantir la stabilité et la pérennité des apprentissages. Ils fixent les attendus de fin de cycle et précisent les connaissances et les compétences travaillées.

Des **repères annuels de progression** ont été élaborés par le ministère en français, mathématiques et enseignement moral et civique du CP à la classe de 3e. Ils offrent une référence commune et doivent permettre d'aborder de façon équilibrée les connaissances et compétences tout au long des trois années de chaque cycle. Les repères sont complétés en français et en mathématiques par des **attendus de fin d'année** explicites et illustrés par des exemples concrets de réussite. La cohérence des cycles est conservée, tout en précisant ce qui doit être acquis annuellement.

Au cours de l'année 2018-2019, les repères annuels feront l'objet d'une appropriation par les professeurs, avant d'entrer en vigueur à la rentrée 2019. Dans cette perspective, le ministre a souhaité engager, du 18 octobre au 4 novembre 2018, une large consultation sur la mise en œuvre des repères annuels et attendus de fin d'année. Cette consultation est aussi destinée à recueillir leurs avis et suggestions.

ÉCRITURE

Copier

En lien avec la lecture

Tout au long de l'année, les élèves étudient le tracé de chaque lettre (sens de rotation, place sur la réglure) au fur et à mesure de l'étude des CGP (s'assurer que le tracé normé des lettres est le même qu'en maternelle).

Par un enseignement explicite du professeur, les élèves maîtrisent progressivement le tracé des lettres cursives, leur enchaînement et la fluidité du geste sur un support séyès standard.

La réglure de 3 mm est proposée en début de CP pour évoluer progressivement vers une réglure de 2,5 mm puis une réglure standard de 2 mm à partir de la période 3 pour les élèves qui en sont capables. Il ne s'agit pas de contraindre artificiellement la taille de l'écriture avant que l'élève soit capable de gérer cet espace.

En période 3, les élèves apprennent le tracé des majuscules cursives dont ils ont besoin pour rédiger. Dans les autres cas, ils utilisent les majuscules d'imprimerie.

Les élèves transcrivent un texte de l'écriture scripte vers l'écriture cursive dès le début de l'année avec l'aide d'outils (alphabets divers).

Ils copient lors d'activités fréquentes et diverses, pour s'entraîner aux gestes d'écriture et mémoriser les formes orthographiques des mots.

lls apprennent des stratégies de copie enseignées

Tout au long de l'année, les élèves poursuivent le travail sur la fluidité du geste graphique. En période 1, ils consolident la transcription des lettres en miroir (p/q, d/b). Tout au long de l'année, les élèves affinent le geste d'écriture

Dès le début de l'année, les élèves étudient le tracé des majuscules cursives suivant une progression par famille de lettres (celles qui commencent par le même geste telles le L, C, E...). Ils peuvent avoir recours à des modèles (type alphabet).

En transcription, les élèves travaillent l'efficacité de

En transcription, les elèves travaillent l'efficacité de la copie :

- la quantité (de 5 phrases en période 1 à une dizaine de lignes en période 5) ;
- le temps imparti pour la copie (favoriser la mémorisation orthographique);
- le nombre de fois où ils recourent au modèle.
 Tout au long de l'année, les élèves copient des textes dont les mises en page comportent des retours et des sauts de ligne, des alinéas et des mots soulignés. Ils commencent à prendre en

Dès la période 1, les élèves révisent l'écriture des majuscules cursives, puis les tracent sans modèle.

Les élèves copient de façon efficace des textes de plus en plus longs avec des contraintes de plus en plus nombreuses (respect de la mise en page, temps contraint...).

Tout au long de l'année, les élèves écrivent et copient de manière systématique dans les divers enseignements.



ÉCRITURE (suite)

Copier (suite)

En lien avec la lecture

de manière explicite (en effaçant le support au fur et à mesure par exemple).

En période 1, ils copient quelques mots.

Progressivement, le nombre de mots augmente, la mise en page comporte des sauts de ligne et la proximité du modèle diminue. Ils parviennent à copier quelques phrases courtes en période 5.

Sous le guidage du professeur, les élèves sont amenés à vérifier la conformité de leur copie par comparaison avec le modèle. Ils apprennent à repérer les oublis (ponctuation, mots, lettres).

Les élèves transcrivent avec le traitement de textes quelques phrases courtes en utilisant les virgules, les points, les apostrophes et les guillemets, introduits au fil de l'année. compte la mise en page spécifique des textes informatifs.

Ils mobilisent des stratégies de copie enseignées.

Ils relisent leurs écrits avec le guidage du professeur qui devient progressivement moins présent pour favoriser leur autonomie

Les élèves transcrivent avec le traitement de textes des phrases plus longues (jusqu'à 6 en fin d'année); en utilisant toute la ponctuation et les majuscules. Ils commencent à mettre en page un texte informatif avec des images. Ils recourent seuls à des stratégies de copie enseignées.

Les élèves deviennent autonomes dans le relevé des erreurs.

Les élèves développent leur capacité à manier le traitement de textes en respectant des mises en page plus complexes : tous les signes de ponctuation, les majuscules, les sauts de ligne et les alinéas.

Ils apprennent à gérer le texte autour de l'image.





ÉCRITURE (suite)

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Dans la continuité du travail de l'école maternelle sur les essais d'écriture, les élèves écrivent dès le début de l'année. Ils écrivent lors d'activités ritualisées : écrire un mot, un groupe de mots, une phrase du jour...

Avec le guidage fort du professeur, ils comprennent la démarche d'écriture de texte (les échanges préparatoires sont importants). Les propos des élèves encore trop peu autonomes peuvent être transcrits par le professeur. Ils apprennent explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...).

Les élèves rédigent des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Ils s'appuient sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, les élèves énoncent sans erreur les phrases qu'ils veulent écrire et retiennent la cohérence d'un court récit

Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte.

Tout au long de l'année, les élèves écrivent de manière régulière et fréquente dans tous les enseignements.

Au cours des périodes 1 à 3 (la planification est encore guidée par le professeur), les élèves trouvent et écrivent des idées en rapport avec le thème (sous la forme de cartes mentales par exemple) et les organisent de manière logique et chronologique.

Progressivement, les élèves prennent en charge eux-mêmes certains moments de la démarche d'écriture (planification, construction du film de l'histoire, écriture des phrases...).

Dès la période 4, les élèves sont placés en situation de planification autonome de leurs écrits. Dès la période 1, les élèves écrivent un texte court de 3 à 5 phrases à partir d'une structure donnée ou d'images.

En période 5, ils produisent 6 ou 7 phrases en assurant la cohérence syntaxique et logique.

Les élèves rédigent collectivement des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme. Les élèves sont plus autonomes.

La diversité des textes est liée à la variété des situations offertes par l'ensemble des activités de la classe

Ils écrivent quotidiennement et en de très nombreuses occasions dans tous les enseignements.

Tout au long de l'année, les élèves planifient de façon autonome leurs écrits (trouver des idées, les organiser de manière logique et chronologique) à l'aide d'outils (cartes mentales par exemple).

Les élèves apprennent progressivement à se représenter l'enjeu du texte et son intérêt pour le lecteur puis à s'engager dans la tâche d'écriture. Ils élaborent des écrits en lien avec la lecture pour donner envie de lire un livre, ils rédigent des synthèses partielles pour se remémorer ce qui est à savoir...

Les élèves rédigent de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets.



ÉCRITURE (suite)

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (suite)

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Les élèves découvrent différents genres ou formes de textes (textes narratifs, lettres, textes poétiques, documentaires, argumentatifs, recettes, règles de jeu...) pour en dégager les caractéristiques.

Les élèves utilisent progressivement des connaissances sur la langue dans leurs écrits, en s'appuyant sur les outils constitués au fil de l'année (affichages, cahiers de références, répertoires...).

Durant l'année, ils abordent différentes formes ou genres de textes pour en dégager les caractéristiques. Les textes sont plus longs qu'en CP et les caractéristiques plus détaillées et nuancées.

Les élèves constituent collectivement des outils (affichages, cahiers de références, répertoires...) et apprennent leur utilisation, avec l'accompagnement du professeur. Les élèves identifient les genres et formes de textes et connaissent leurs caractéristiques.

Les élèves utilisent les outils de référence de manière autonome grâce à un apprentissage qui a été conduit tout au long du cycle.

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

En lien avec l'étude de la langue

Le guidage du professeur est fort. Le recours aux outils à disposition dans la classe fait l'objet d'un enseignement explicite.

Par la lecture à voix haute du professeur, les élèves repèrent, dès le début de l'année, si leur texte a du sens (oubli de mots, idées confuses) et s'il est cohérent (omissions, redites...).

La révision de l'écrit permet de focaliser l'attention des élèves sur la gestion de l'orthographe. Les erreurs peuvent être signalées par le professeur, de manière à alléger la charge cognitive.

Progressivement, les élèves comparent avec d'autres textes écrits. Ils sont amenés à identifier eux-mêmes les erreurs concernant des notions étudiées explicitement. Ils opèrent les corrections nécessaires à l'aide des outils présents dans la classe (affiches, cahiers de références...).

Les élèves sont guidés par le professeur sur la démarche de révision et de correction de leur écrit afin d'acquérir une première autonomie (se relire, identifier quelques erreurs, commencer à se corriger seul).

Les élèves élaborent collectivement une première typologie d'erreurs en la complétant et la complexifiant au fur et à mesure de l'année. Les élèves utilisent cet outil (et le code associé aux types d'erreurs) pour repérer leurs erreurs, comprendre leur nature et savoir où aller chercher l'aide pour les corriger.

La gestion des premiers accords étudiés explicitement est attendue en situation d'expression écrite en fin d'année. L'autonomie des élèves se développe.

Les élèves prennent en charge, au fur et à mesure de l'année, la relecture de leur texte. Ils révisent et corrigent avec davantage d'autonomie. Ils corrigent, à l'aide du code de correction élaboré en classe, les erreurs signalées par le professeur ou repérées en autonomie en allant chercher seul l'information dans le bon outil de référence. Ils automatisent l'application des règles en situation d'expression écrite grâce à la mémorisation des principes de l'orthographe lexicale et grammaticale.



CE1 > FRANÇAIS > Attendus de fin d'année

23

ÉCRITURE

Copier

En lien avec la lecture

Ce que sait faire l'élève

- Maîtriser les gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes.
 - Il a une écriture fluide.
 - Il connaît le tracé des majuscules en cursive.
- Transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte/cursive).
 - Il connaît les correspondances entre les écritures en particulier pour les lettres en miroir (p/q, b/d).
- Utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.
 - Il recopie sans erreur en variant les stratégies de mémorisation des mots et groupes de mots. Il dispose de stratégies efficaces.
- Respecter la mise en page des textes proposés.
 - Il recopie en respectant des mises en page plus complexes.
- Relire pour vérifier la conformité orthographique.
 - Il relit son écrit et le corrige en fonction du texte et des indications du professeur.
- Manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.
 - Il tape au clavier quelques lignes en respectant les signes de ponctuation.

Exemples de réussite

- Il réduit la taille de l'écriture pour écrire sur un support Séyès en enchaînant plusieurs lettres sans rompre le geste.
- Il trace toutes les majuscules (avec ou sans modèle).
- Il copie une dizaine de lignes sans erreur en respectant la ponctuation, les retours à la ligne, les sauts de ligne, les alinéas, les mots soulignés et en mettant de moins en moins de temps qu'au CP.
- o Il rectifie seul les oublis de mots, les oublis de lettres et les erreurs de ponctuation.
- Il transcrit 5 ou 6 phrases courtes en mettant toute la ponctuation et les majuscules.

Ecrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Ce que sait faire l'élève

- Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
 - Il connaît quelques caractéristiques formelles et textuelles des textes : narratifs, informatifs, poétiques, injonctifs, argumentatifs, lettres.
- Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome).
 - Il rédige des écrits courts en autonomie en respectant la démarche enseignée.
 - Il écrit dans tous les enseignements et fréquemment (écrits de travail, écrits intermédiaires, traduction d'un raisonnement, d'une pensée).
- Acquérir quelques connaissances sur la langue: mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...
 - Il orthographie correctement les mots fréquents et les accords étudiés (se reporter à la partie « étude de la langue »).
 - Il respecte la ponctuation.
- Mobiliser des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue.



 Il sait où chercher les mots outils, les mots fréquents et les règles pour orthographier un mot

Exemples de réussite

- Il approfondit la planification guidée de son écrit : il complète des cartes mentales dans le cadre de la pratique du « brouillon » pour organiser ses idées, il s'imagine l'histoire et la retient avant de l'écrire, il utilise les outils à disposition.
- Il écrit une phrase en réponse à une question, une réponse pour résoudre un problème mathématique, une question dans le cadre de la démarche d'investigation, une conclusion lors d'une expérience.
- Lors de l'étude d'une œuvre, il écrit la suite d'un passage.
- Il orthographie correctement les mots outils et les mots fréquents étudiés et déterminés à partir d'échelles de fréquences.
- Il orthographie les formes verbales étudiées.
- Il orthographie les accords dans le groupe nominal.
- o II utilise des connecteurs temporels (d'abord, puis, ensuite, enfin, pour finir...).
- Il utilise son cahier de références, les affiches de la classe.

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

En lien avec l'étude de la langue

Ce que sait faire l'élève

- Repérer des dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites...)
 pour améliorer son écrit.
 - Il repère les dysfonctionnements de son texte par la relecture à voix haute du professeur.
- Mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.
 - Il utilise les caractéristiques propres aux genres d'écrits étudiés.
- Exercer une vigilance orthographique et mobiliser les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire, d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.
 - Il améliore son texte avec l'aide du professeur sur les points étudiés en grammaire.
- Utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, guide de relecture...
 - Il utilise le cahier de références et les affichages de la classe pour corriger certaines erreurs orthographiques en fonction d'un code de correction.

Exemples de réussite

- À l'écoute de son texte, il indique s'il y a des omissions, des incohérences et des répétitions.
- Il participe, lors des activités de lecture et d'analyse des différents genres d'écrits, à l'élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire.
- Lorsque les points sont désignés par le professeur, il parvient à corriger les mots outils ainsi que l'accord sujet-verbe et les accords en nombre dans le groupe nominal.
- Il supprime les redites en utilisant les pronoms.
- Il corrige les formes verbales étudiées.
- Il corrige les erreurs signalées avec des outils de références.
- Il participe à l'élaboration d'une grille de relecture orthographique.